



Document à conserver !

RISQUES MAJEURS :

ADOPTEZ

LES BONS

REFLEXES



LE MOT DU MAIRE

Prévenir pour mieux réagir

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

La sécurité des habitants de la Réorthie est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale et de moi-même.

À cette fin, et conformément à la réglementation en vigueur, le présent document vous informe des risques majeurs identifiés et cartographiés à ce jour sur la commune, avec les consignes de sécurité à connaître en cas d'événement.

Je vous prie de lire très attentivement ce document et de bien vouloir le conserver précieusement.

En complément de ce travail d'information, la commune a élaboré un plan communal de sauvegarde (PCS) ayant pour objectif l'organisation, au niveau communal, des secours en cas d'événement majeur.

Le risque zéro n'existant pas, nous nous devons, de faire de notre sécurité l'affaire de tous !

Le Maire

Numéros utiles



Mairie : 02 51 27 81 52 / 07 84 97 37 62

Pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

Météo France : 05 67 22 95 00

<http://France.meteofrance.com>

Préfecture : 02 51 36 70 85

VENT VIOLENT



Météo-France couvre les phénomènes météorologiques par une carte de vigilance.

En cas d'alerte orange, des phénomènes dangereux sont prévus.

En cas d'alerte rouge, une vigilance absolue s'impose, des phénomènes dangereux d'une **intensité exceptionnelle** sont prévus.

AVANT

Limitez vos déplacements, si vous devez vraiment vous déplacer, soyez prudent et empruntez les grands axes de circulation

Mettez à l'abri ou fixez les objets susceptibles d'être emportés (matériaux, meubles de jardin)

Rentrez les animaux

Abritez-vous hors des zones boisées et du littoral

PENDANT

Limitez votre vitesse sur route et autoroute

Débranchez les appareils électriques

En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers

N'intervenez pas sur les toitures

Ne bravez ni les intempéries ni l'océan qui peuvent vous emporter

APRÈS

Ne touchez pas aux câbles électriques

Ne prenez pas de risque inconsidéré (réparation de toiture,...)

EN CAS D'ALERTE ROUGE :

Restez chez vous ou le cas échéant, gagnez un abri en dur et n'en sortez pas

TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES



La Réorthe est concernée par le risque de transport de matières dangereuses **par voie routière uniquement**.

Plusieurs types de dangers existent suite à un accident de transport de matières dangereuses: explosion, incendie, pollution de l'air, de l'eau et/ou du sol..

AVANT

Sachez identifier un convoi de marchandises dangereuses : repérez les signalisations apposées sur les camions

PENDANT

TÉMOIN D'UN ACCIDENT

Donnez l'alerte aux services de secours en précisant : le lieu; le moyen de transport; la présence de victimes; la nature du sinistre (feu, explosion, fuite,...), la description des panneaux présents sur le camion

Protégez la zone pour éviter un suraccident : balisez les lieux du sinistre, faites éloigner les personnes à proximité, ne fumez pas.

FUITE DE PRODUIT / NUAGE TOXIQUE

Ne touchez pas le produit / en cas de contact : lavez-vous et changez-vous

Quittez la zone de l'accident : éloignez-vous perpendiculairement à la direction du vent pour éviter un possible nuage toxique

Rejoignez le bâtiment le plus proche

Confinez-vous : fermez portes et fenêtres, bouchez les entrées d'air

APRÈS

Dès la fin de l'alerte, aérez les habitations

Ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation

LES BONS RÉFLEXES DANS TOUTES LES SITUATIONS

Laissez vos enfants à l'école en cas de risque



Évacuez ou confinez-vous



Écoutez la radio : Alouette 98.00 MHz - France Bleu 96.9 MHz - RCF 92.5 MHz



Préparez votre kit sécurité : Radio à piles, lampes de poche, piles, réserve d'eau et de nourriture, papiers personnels, médicaments



N'encombrez pas les voies d'accès ou de secours



Ne téléphonez qu'en cas de danger vital



RUPTURE DE BARRAGE INONDATION



La Réorthe est concernée par le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) du Lay et par la rupture des barrages de l'Angle-Guignard, de Rochereau et de la Vouraie.

En cas de rupture de barrage, les points de rassemblement sont :

La Touche, le carrefour du Berg RD 52, Le chemin des Garnes, Le Carrefour route de la Forêt et de l'Engraisserie

AVANT

Mettez hors d'eau : meubles et objets précieux

Coupez gaz et électricité

Obturez les entrées possibles d'eau

En cas de RUPTURE BARRAGE :

Les habitations situées en zones inondables seront alertées **par téléphone et par porte à porte** ou par **un véhicule équipé d'un haut-parleur.**

PENDANT

Suivez la montée des eaux via la radio / la mairie

Réfugiez-vous en un point haut préalablement repéré (étage, colline,...)

N'entreprenez une évacuation que sur ordre des autorités ou si vous y êtes forcés par la crue

Ne vous engagez pas sur une route inondée

En cas de RUPTURE BARRAGE :

Évacuez et gagnez immédiatement le point de rassemblement qui vous a été communiqué par la mairie, à défaut gagnez les points hauts les plus proches ou les étages supérieurs d'un immeuble

Ne revenez pas sur vos pas

SEISME



Tout le département est classé en zone dite d'aléa modéré de niveau 3 sur une échelle de 5.

Pour en savoir plus consultez les sites :

www.risquesmajeurs.fr

www.franceseisme.fr

AVANT

Repérez les points de coupure du gaz, eau, électricité

PENDANT

Dans tous les cas, protégez-vous la tête avec les bras, n'allumez pas de flamme

A L'INTERIEUR :

Mettez-vous près d'un mur, une colonne porteuse ou sous des meubles solides

Eloignez-vous des fenêtres

A L'EXTERIEUR :

Ne restez pas sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (ponts, toitures, arbres...)

EN VOITURE :

Arrêtez-vous et ne descendez pas avant la fin des secousses

APRÈS

Après la 1^{ère} secousse, méfiez-vous des répliques

Ne prenez pas les ascenseurs











Coupez l'eau, l'électricité, le gaz

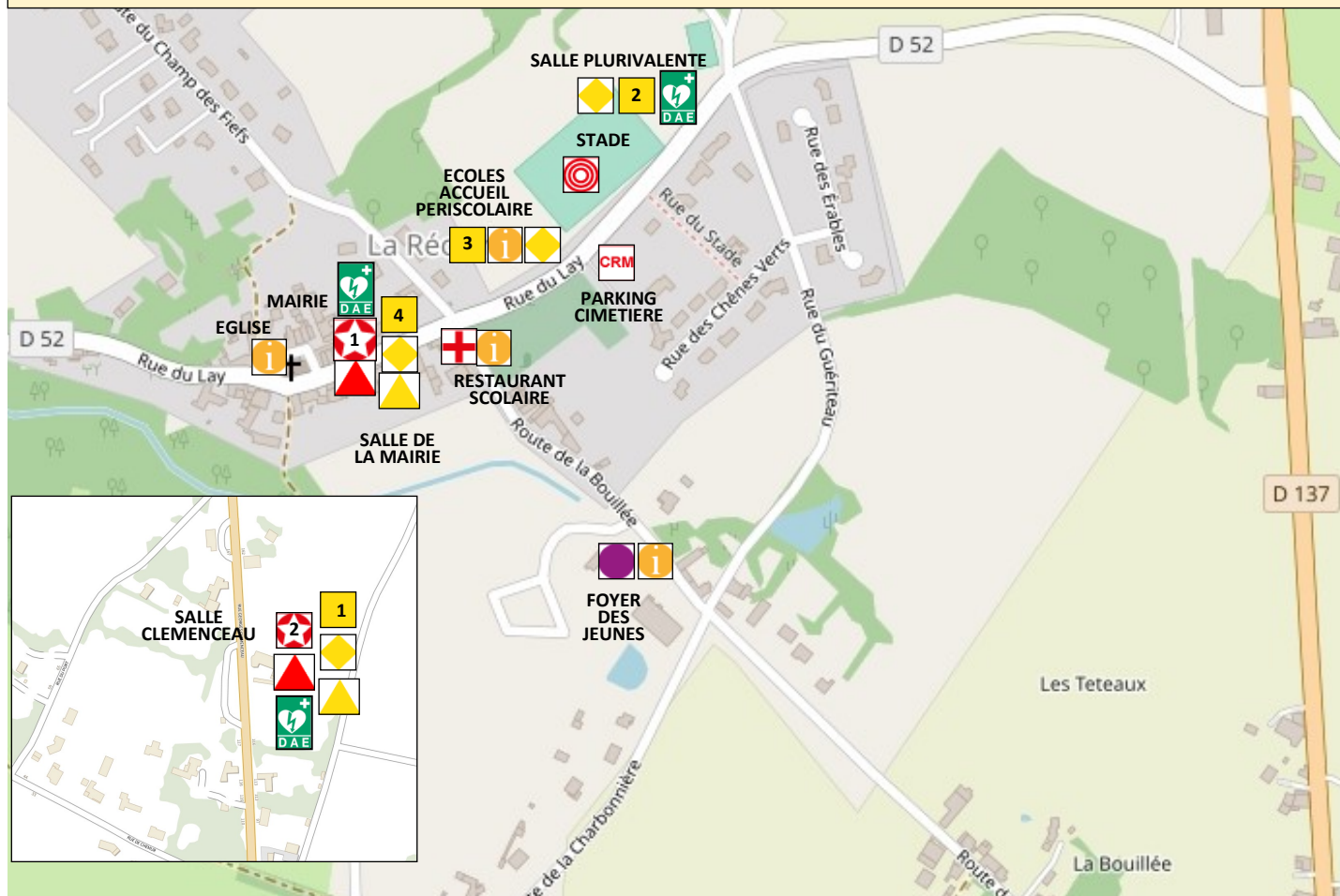
En cas de fuite de gaz ouvrez les fenêtres et les portes, sauvez-vous et prévenez les autorités

CARTE DES LIEUX STRATEGIQUES EN CAS DE RISQUES MAJEURS

En cas d'évènement de grande ampleur, la Mairie a identifié des lieux stratégiques qui seraient déployés pour assurer l'accueil, l'hébergement et le ravitaillement de la population. Ces lieux sont localisés dans le bourg de la commune sur la carte ci-dessous.

LEGENDE

	Lieu d'accueil de la population		Poste de Commandement Communal		Drop Zone (hélicoptères)
	Hébergement de la population		Poste Médical Avancé		Lieux sensibles (ERP)
	Ravitaillement de la population		Chapelle Ardente	1,2,3...	Ordre de priorité d'ouverture des lieux à la population
	Distribution d'iode stable + eau		Centre de regroupement des Moyens de Secours		



MOYENS D'ALERTE DE LA POPULATION

En cas d'évènement majeur (alerte météorologique de vent fort, orage, neige-verglas, canicule, grand froid, un accident de transport de matières dangereuses, un séisme, une rupture de barrage, une inondation, une pollution), la commune alertera la population et diffusera les consignes de sécurité avec les moyens d'alerte suivants:

- Une alerte sera publiée sur l'**application mobile** de la commune
- Un véhicule équipé d'un **mégaphone** circulera dans le bourg de la commune ou à proximité de la zone à risque.
- Des **référénts de quartiers** ont été nommés pour faire du porte à porte notamment dans les villages ou à proximité de la zone à risque.
- Les habitations concernées par le risque de rupture de barrage seront alertées par **téléphone** et par **porte à porte** ou **mégaphone**.